

Le 13 mai 2008

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DE SOLVAY S.A.
tenue le mardi 13 mai 2008, à 14 h 30**

Les actionnaires de la société anonyme Solvay établie à Ixelles-Bruxelles, rue du Prince Albert, n° 33, se sont réunis en assemblée générale ordinaire le mardi 13 mai 2008, rue du Prince Albert, n° 44.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. Aloïs Michielsens, Président du Conseil d'Administration.

Il est procédé à la composition du Bureau, conformément à l'article 42 des statuts. Le Président désigne comme secrétaire, M. Jacques Lévy-Morelle, Secrétaire Général de la société.

Parmi les actionnaires présents, M. Jean-Pierre Felsenhart et M. Kostia Janssen acceptent de remplir les fonctions de scrutateur.

Les membres présents du Conseil d'Administration complètent le Bureau.

Le Président constate que :

- les convocations contenant l'ordre du jour ont été insérées notamment dans le "Moniteur belge", dans "L'Echo" et "De Tijd" du 15 avril 2008, un exemplaire justificatif de chacune de ces publications est mis à la disposition des scrutateurs;
- les actionnaires en nom, les Administrateurs, les Commissaires, les titulaires d'obligations avec ou sans warrants ont, en outre, été convoqués par lettre du 15 avril 2008, suivant modèle également mis à la disposition des scrutateurs.

D'après la liste de présence signée par tous les membres de l'Assemblée, tant en leur nom personnel que comme mandataires, les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 38.152.068 actions sur les 84.701.133 composant le capital social, soit 45,04 %.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen point par point de l'ordre du jour.

1. Le Président constate que les dispositions nécessaires ont été prises pour répondre aux obligations légales en matière de diffusion des rapports de gestion, des comptes annuels, du rapport du Commissaire. La liste des fonds publics et autres titres de sociétés qui

composent le portefeuille de la société a, d'autre part, été tenue à disposition au siège social quinze jours avant l'assemblée.

Dans ces conditions, l'Assemblée renonce à entendre la lecture des rapports de gestion sur les opérations de l'exercice 2007.

M. Michielsen commente la croissance de l'économie mondiale et les performances du groupe Solvay par rapport à cette croissance. Il aborde ensuite la question de l'inflation mondiale qui représente à ses yeux une grande menace. La politique et la croissance du dividende Solvay font l'objet d'un commentaire. Il présente ensuite les nominations importantes à la tête du Groupe en 2008 ainsi que les récentes évolutions en matière de Corporate Governance chez Solvay. Il termine son discours par le rendement annuel de l'action Solvay de 1998 à 2007.

M. Jourquin commente les chiffres-clés, les résultats de l'exercice 2007 ainsi que la réalisation des objectifs financiers du groupe Solvay. Il détaille les développements stratégiques des 3 Secteurs. Il décrit les implications du groupe Solvay en matière de Développement Durable et d'Innovation. Il commente les décisions importantes prises dans la poursuite de sa stratégie de croissance. Il présente les perspectives pour l'année 2008, année du 145^{ème} anniversaire de la société.

Les discours de M. Michielsen et de M. Jourquin seront annexés au procès-verbal et mis à disposition de ceux qui le désirent. Ils seront en outre diffusés sur Internet.

Eu égard à la large diffusion dont le rapport du Commissaire a fait l'objet, il est renoncé à la lecture de ce rapport.

Le compte rendu de la réunion du Conseil d'Entreprise de Solvay Corporate Headquarters ne comportant pas de remarques particulières et reprenant la consultation requise sur l'indépendance de l'Administrateur proposé à l'Assemblée, il est renoncé à leur lecture. Un exemplaire est tenu à disposition de ceux qui désirent en prendre connaissance chez les scrutateurs.

2. Le Président rappelle, d'une part, que le rapport sur la Corporate Governance a fait l'objet d'un chapitre dans le rapport annuel envoyé à tous les actionnaires nominatifs et tenu à disposition des actionnaires au porteur et, d'autre part, qu'il n'est pas destiné à faire l'objet d'un vote en assemblée.
3. Le Président indique que la Commission Bancaire, Financière et des Assurances recommande aux sociétés cotées de prévoir à l'ordre du jour un point relatif aux comptes consolidés qui n'est pas destiné à faire l'objet d'un vote en Assemblée.

Il donne ensuite la parole aux actionnaires qui ont des observations à présenter ou des renseignements à demander.

Après que des réponses aient été données à ces questions et observations, il déclare la discussion close et invite l'Assemblée à passer à l'examen des résolutions à prendre.

4. L'Assemblée approuve les comptes annuels de Solvay SA ainsi que la proposition de répartition du bénéfice de l'exercice, à l'unanimité – votes par procurations inclus – moins 10 actionnaires représentant ensemble 1.074.017 actions qui se sont expressément abstenus.

Chaque action entièrement libérée recevra un dividende brut par action entièrement libérée à 2,9333 EUR, soit 2,20 EUR net. Compte tenu de l'acompte de 0,85 EUR net versé le 17 janvier dernier, le solde de dividende s'élèvera à 1,35 EUR net, payable à partir du 20 mai prochain.

5. L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs en fonction durant l'exercice 2007 pour les opérations de cet exercice, à l'unanimité – votes par procurations inclus – moins 2 actionnaires représentant ensemble 7.492 actions qui votent contre et 11 actionnaires représentant ensemble 1.096.248 actions qui se sont expressément abstenus.

L'Assemblée donne ensuite décharge au Commissaire en fonction durant l'exercice 2007 pour les opérations de cet exercice, à l'unanimité – votes par procurations inclus – moins 2 actionnaires représentant ensemble 7.492 actions qui votent contre et 11 actionnaires représentant ensemble 1.096.248 actions qui se sont expressément abstenus.

- 6a) L'Assemblée procède à la nomination d'un Administrateur, en remplacement de M. Jean-Marie Solvay, sortant et rééligible pour un nouveau mandat de quatre ans.

M. Jean-Marie Solvay est réélu, à l'unanimité – votes par procurations inclus – moins 75 actionnaires représentant ensemble 446.181 actions qui votent contre et 10 actionnaires représentant ensemble 1.070.017 actions qui se sont expressément abstenus.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2012.

- b) L'Assemblée confirme la désignation de M. Jean-Marie Solvay comme Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de Solvay, à l'unanimité – votes par procurations inclus – moins 81 actionnaires représentant ensemble 737.228 actions qui votent contre et 18 actionnaires représentant ensemble 239.200 actions qui se sont expressément abstenus.

Lors de sa réunion du 3 mars 2008, le Conseil d'Entreprise de Solvay SA à Bruxelles a été informé de cette proposition de confirmation, conformément à l'article 524 du Code des Sociétés.

L'ordre du jour étant épuisé, lecture est faite des parties principales du procès-verbal qui est ensuite approuvé intégralement par l'Assemblée à l'unanimité.

Le Président lève la séance de l'assemblée générale ordinaire à 15 h 55.